



## NEWSLETTER TRAIL DES ROCHES



Vous êtes inscrit à l'une des courses du Trail des Roches 2017. Pour réussir votre weekend beaucoup d'informations se trouvent sur le site.

Voici toutefois quelques rappels et informations complémentaires :

- Parcours ludique enfants : conseillé de se pré-inscrire jusqu'au jeudi 27 avril et pas de certificat médical et 2 € à régler sur place le samedi de 15 h à 16 h.
- Retrait des dossards (voir le site)
- Programme et règlement (voir le site)
- **Pasta Party sur réservation le samedi 29 avril à l'Espace François-Mitterrand à 19 h**
- Stationnement en ville le dimanche matin :
  - Stationnement interdit devant le monument au mort quai du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny (cérémonie)
  - Interdiction devant la Tour de la Liberté
  - Respecter les interdictions sous peine de mise en fourrière (Plan Vigipirate)
- Pour le 55 km :
  - Mise à disposition dès 5 h d'une salle « vestiaire » (Espace Copernic) dans laquelle se déroulera le passage de relais, le ravitaillement, les assistances au 25<sup>e</sup> km. (Croix Rouge, toilettes...)
- Afin de faciliter les assistances aux ravitaillements, merci de respecter les sens de circulation.
  - R1 et R2 au Cense-de-Grandrupt (55 km) accès obligatoire par Taintrux (suivre fléchage) direction Épinal puis Taintrux. **Stationnement unilatéral uniquement**
  - R4 et R5 au Col des Raids-de-Robache et Cascade des Molières : accès par le col (suivre fléchage) direction Saint-Jean-d'Ormont. **Stationnement unilatéral uniquement**
- Vous allez traverser une zone Natura 2000. Merci de respecter cette zone avec une attention particulière.
- Remise des prix à 12 h 30, puis en fonction des arrivées.
- Douches : Gymnase Léo-Lagrange (800 m) de 9 h 30 à 16 h. Navette douche à partir de 12 h.
- Repas d'après course : Espace François-Mitterrand de 12 h à 16 h.
- Hébergements : voir site
- Aire de camping-car en face de la piscine AquaNova.